

DIPLOME D'ETAT D'AIDE SOIGNANT -E PARCOURS PASSERELLES

PUBLIC VISÉ

Tout public
Salarié(e)s
Plan de développement des compétences
Pro A
Contrat de sécurisation professionnelle
Compte Personnel Formation
Projet de transition professionnelle
Contrat de professionnalisation
Transitions collectives

LE + DE LA FORMATION

Les formations DEAS accueillies au sein des lycées professionnels et sont réalisées par les Greta de l'académie de Créteil .
Les formateurs, des Greta, réalisateurs de la formation , sont pour la majorité des personnels de Santé.
Nos formations, bénéficient de plateaux techniques performants et d'un programme pédagogique de qualité.

DUREE

Durée moyenne : contenus et durées individualisés.
Durée en centre : 567 heures
Durée en entreprise : 595 heures
Durée hebdomadaire moyenne : 35h / semaine
Les durées indiquées sont variables selon la passerelle dont bénéficie le candidat.

DATES PREVISIONNELLES

Du 18/01/2024 au 16/12/2024.

LIEUX DE FORMATION

DIFAPAS
GRETA 77- Site Lognes
2 Place Jean Vilar

77185 LOGNES

CONTACT

DIFAPAS
Pôle accueil GRETA77-DIFAPAS-Lognes
Tél : 01 64 62 70 64

OBJECTIFS

Obtenir le DEAS

En tant que professionnel de santé, l'aide-soignant est habilité à dispenser des soins de la vie quotidienne ou des soins aigus pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et dans le cadre d'une responsabilité partagée.

Trois missions reflétant la spécificité du métier sont ainsi définies :

1. Accompagner la personne dans les activités de sa vie quotidienne et sociale dans le respect de son projet de vie ;
2. Collaborer au projet de soins personnalisé dans son champ de compétences ;
3. Contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel

PRE-REQUIS

Etre titulaire d'un diplôme : Bac pro ASSP / SAPAT, DEAS, DEAMP, DEAVS, DEAES, DEA, Diplôme ASMS, titre ARM, titre ADVF

- Bénéficier d'une validation partielle acquise par la voie de la VAE.

- Etre redoublant du DEAS niveau 4 (blocs manquants)

Être admis aux épreuves de sélection .

A l'ouverture de la formation :

Avoir ses vaccins à jour.

L'entrée en formation est conditionnée par un certificat médical délivré par un médecin agréé par l'ARS, attestant l'absence de contre-indication physique ou psychologique à l'exercice de la profession .

Les attendus et critères nationaux préconisés par le Ministère de la santé et de la prévention sont les suivants :

Intérêt pour le domaine de l'accompagnement et de l'aide à la personne notamment en situation de vulnérabilité : connaissances dans le domaine sanitaire, médico-social, social ou sociétal

Qualités humaines et capacités relationnelles : aptitude à faire preuve d'attention à l'autre, d'écoute et d'ouverture d'esprit ; aptitude à entrer en relation avec une personne et à ; aptitude à collaborer et à travailler en équipe

Aptitudes en matière d'expression écrite, orale : maîtrise du français et du langage écrit et oral, pratique des outils numériques

Capacités d'analyse et maîtrise des bases de l'arithmétique : aptitude à élaborer un raisonnement logique à partir de connaissances et de recherches fiables, maîtrise des bases de calcul et des unités de mesure

Capacités organisationnelles : aptitudes d'observation, à s'organiser, à prioriser les activités, autonomie dans le travail

Niveau d'entrée : niveau 3 (CAP, BEP, CFPA du premier degré)

POSITIONNEMENT

réglementaire

MODALITES D'ADMISSION ET DE RECRUTEMENT

Deux périodes de recrutement :

mars à juillet pour les rentrées de septembre

juillet à novembre pour les rentrées de janvier

Modalités de candidature :

Dossier de candidature téléchargeable notre site, durant les périodes de recrutement

Un entretien individuel

Pour consulter nos taux d'insertion, diplomation et satisfaction se référer au lien suivant :

TARIFS

Prix tarif public maximum :

Tarif heure stagiaire : 12,00 €.

Organisme non soumis à la TVA.

[Voir nos conditions générales de ventes](#)

FINANCEMENTS

Type de financement :

Plan de développement des compétences, Individuels payants, Pro A, Contrat de sécurisation professionnelle, Compte Personnel Formation, Projet de transition professionnelle, Transitions collectives

N° DOKELIO : SE_0000939755

Éligible CPF N° n°240079



CODES

NSF : 331

Formacode : 43436

Code Rome : J1501

[https://www.forpro-](https://www.forpro-creteil.org/upload/files/DAFPIC/DIFAPAS_TAU%202022-2023_V2.pdf)

[creteil.org/upload/files/DAFPIC/DIFAPAS_TAU%202022-2023_V2.pdf](https://www.forpro-creteil.org/upload/files/DAFPIC/DIFAPAS_TAU%202022-2023_V2.pdf)

Inscriptions du 07/07/2023 au 10/10/2023 au Pôle accueil GRETA77 à LOGNES.

MODALITES PEDAGOGIQUES

Cours magistraux

Mises en situation sur plateaux techniques

Cas pratiques

Mises en situations professionnelles en entreprise

Lors des stages en entreprise des périodes de nuit sont à prévoir.

Cours du jour

Période de formation en entreprise.

CONTENUS

Bloc 1 - Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale

▶ Module 1. - Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale

- Module 11- Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité / gestion des risques

▶ Module 2. Repérage et prévention des situations à risque

Bloc 2 - Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration

▶ Module 3. - Evaluation de l'état clinique d'une personne

▶ Module 4. - Mise en œuvre de soins adaptés, évaluation et réajustement

Bloc 3 - Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants

▶ Module 7. – Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs

Bloc 4 - Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention

▶ Module 8. – Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés

▶ Module 9- repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins

Bloc 5 – Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité / gestion des risques

▶ Module 10- Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités

Modules transversaux

▶ Accompagnement Pédagogique Individualisé (API):

▶ Suivi pédagogique individualisé des apprenants

▶ Travaux personnels guidés (TPG)

VALIDATION

▶ Diplôme Diplôme d'état d'aide soignant -e PARCOURS PASSERELLES niveau : 4

▶ Accessible par blocs de compétences.

SUITE DE PARCOURS ET DEBOUCHES

L'aide soignant peut devenir assistant médical ou par le biais de la formation continue se spécialiser dans certaines activités : agent de chambre mortuaire, agent de stérilisation, hémodyalise, aspiration endo-trachéale, assistant gérontologique.

A l'issue de la formation d'aide soignant, d'autres métiers sociaux ou paramédicaux sont accessibles aux aides-soignants ayant quelques années d'expérience et désirant s'y former : assistant dentaire, aide médico-psychologique, moniteur-éducateur, laborantin d'analyses médicales, infirmier.